



Berne, le 29 juin 2020

Procès-verbal « de l'assemblée générale 2020 tenue sous forme écrite » de la Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme “

En raison des mesures en vigueur à cause du Corona virus, le Comité de la Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme, a décidé, le 30 April 2020, de tenir son assemblée générale sous forme écrite. Même si cela n'est pas prévu dans les statuts d'une organisation, une assemblée générale peut être tenue sous forme écrite en vertu de l'ordonnance 2 du Conseil fédéral du 16.3.2020 visant à lutter contre le Corona virus (COVID-19).

Le 13 mai 2020, l'ensemble des 2'160 membres de la Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme ont reçu tous les documents nécessaires pour la tenue d'une assemblée sous forme écrite. Le délai pour retourner les bulletins de vote était fixé au 20 juin 2020. Le secrétariat avait recueilli les bulletins de vote jusqu'au 29 juin 2020.

Au total 336 bulletins nous ont été retournés. 25 des 336 bulletins de vote ont dû être déclaré non-valides parce qu'ils n'étaient pas signés. Nous avons donc eu un total de 311 bulletins valides.

Ordre du jour et résultats

1. Procès-verbal de l'assemblée 2019

En août 2019, le procès-verbal de l'assemblée 2019 a été envoyé à tous les membres. L'adoption du procès-verbal de l'assemblée 2019 est remise à l'assemblée 2021.

2. Approbation du rapport annuel 2019

Le rapport annuel 2019 a été envoyé aux membres avec les documents pour l'assemblée 2020.

- Le rapport annuel 2019 a été adopté comme suit:
 - 299 membres ont approuvé le rapport annuel 2019
 - 000 membre ont rejeté le rapport annuel 2019
 - 012 membres se sont abstenus de voter
 - 311 bulletins de vote au total

3. Comptes annuels 2019 et décharge

Les comptes annuels figurent dans le rapport annuel 2019. Les documents détaillés ont pu être commandé ou téléchargés sur le site Internet de la Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme.

- Votes concernant les comptes annuels 2019 et la décharge:
 - 296 membres ont approuvé les comptes annuels
 - 000 membre ont rejeté les comptes annuels
 - 015 membres se sont abstenus de voter
 - 311 bulletins de vote au total

4. Budget 2020

Le budget 2020 était également inclu dans les documents pour l'assemblée 2020. En novembre 2019, le Comité a adopté le budget 2020. A noter qu'en raison de la crise engendrée par le Corona virus, les dépenses et les bénéfices ne peuvent que difficilement être évalués.

- Nombre de votes relatifs au budget 2020:
 - 294 membres ont approuvé le budget 2020
 - 001 membre a refusé le budget 2020
 - 016 membres se sont abstenus de voter
 - 311 bulletins de vote au total

5. Election / confirmation des membres du Comité dans leurs fonctions

Le président et deux membres du Comité se présentent pour leur réélection.

→ Votes pour les trois candidats :

Adrian Dätwyler, président, membre du Comité depuis 2004, président depuis 2011

297 votes en faveur

000 vote contre

014 membres se sont abstenus de voter

311 bulletins de vote au total

Dr méd Markus Gerber, vice-président, membre du Comité depuis 2008

298 votes en faveur

000 vote contre

013 membres se sont abstenus de voter

311 bulletins de vote au total

Dr méd Burkhard Möller, assesseur membre du Comité depuis 2008

297 votes en faveur

000 vote contre

014 membres se sont abstenus de voter

311 bulletins de vote au total

6. Mise à jour des statuts

Etant donné que la Ligue haut-valaisanne fait maintenant partie de la Ligue bernoise contre le rhumatisme, les statuts doivent être modifiés comme suit : le nom de Ligue bernoise contre le rhumatisme est désormais remplacé par „ Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme “.

→ Les membres ont voté comme suit :

290 membres ont approuvé le changement de nom

001 membre s'est exprimé contre

020 membres se sont abstenus de voter

311 bulletins de vote au total

7. Propositions des membres

Les propositions des membres seront traitées lors de l'assemblée 2021.

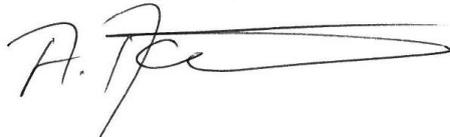
Nous tenons encore une fois à vous remercier toutes et tous pour votre soutien dans cette situation exceptionnelle.

Berne le 29 juin 2020

Votre Ligue bernoise et haut-valaisanne contre le rhumatisme

Au nom du Comité

Procès-verbal



Adrian Dätwyler, Président

Esther Moser Höhn, Directrice